



Avril 2026

FO COM \ FILIALES
VIAPOST NEOLOG



INFORMATION

*Chers collègues,
Je vous informe que, suite à de nombreuses réunions et d'après discussions depuis le mois d'octobre de nouveaux accords ont été signés, par Force Ouvrière.*

FORCE OUVRIÈRE

- a signé **l'accord d'intéressement 2026**
50 % productivité - 30 % qualité – 20 % selon le taux accidentologie défini, clef de plafonnement à 14 % de la Masse Salariale brut
- a signé **la Négociation Annuelle Obligatoire 2026**, enveloppe de 1.4 % brut, rétroactif au 01.01.2026
- a signé **l'accord d'entreprise salariés expérimentés** (accord seniors), possibilité de tutorat à partir de 55 ans, et les salariés de + de 60 ans pourront bénéficier de 5 jours de congés payés supplémentaires
- a signé **l'accord d'entreprise télétravail**, et a obtenu 2 jours supplémentaires soit 8 jours au total par mois

**MERCI À TOUS LES NOUVEAUX ADHÉRENTS QUI NOUS ONT DÉJÀ REJOINTS
EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2026
MERCI POUR VOTRE CONFIANCE AU SEIN DE NOTRE ORGANISATION
FO COM NEOLOG !**

**FORCE OUVRIÈRE SERA TOUJOURS PRÉSENT POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE TOUS LES SALARIÉS
NEOLOG, AINSI QUE LEUR POUVOIR D'ACHAT**

CONTACT

LAURENT DUCIEL SECRÉTAIRE DU SYNDICAT FOCOM NEOLOG - DÉLÉGUÉ SYNDICAL CENTRAL FORCE OUVRIÈRE
TEL : 06 79 17 55 91 - MAIL : LD.DUCIEL@FREE.FR